



LA PLATEFORME HUMANITAIRE DU SECTEUR PRIVE

Historique et objectifs de la plateforme

Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire, CGECI

Abidjan, 6 avril 2017

SOMMAIRE

- I. CONTEXTE HUMANITAIRE**
- II. HISTORIQUE DE LA PLATEFORME**
- III. OBJECTIFS, PRINCIPES ET FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME**
- IV. PERSPECTIVES**



I. CONTEXTE DES CRISES HUMANITAIRES

- Les défis humanitaires se multiplient face à l'échelle et la nature des menaces émergentes à travers le monde;
- Les catastrophes naturelles, les crises sociopolitiques et les conflits armés en sont l'illustration;
- Les conséquences touchent les populations les plus vulnérables, l'environnement, les efforts de développement durable ainsi que tous les aspects de la vie humaine;
- Aucun pays n'est à l'abri, en particulier les pays de l'Afrique de l'Ouest en raison de l'instabilité politique, de l'exposition au réchauffement climatique, de la fragilité des économies et de leur faible capacité de résilience.



I. CONTEXTE DES CRISES HUMANITAIRES

- La Côte d'Ivoire a connu plus d'une décennie de crises militaro-politiques successives marquées par les conflits armés, les conflits intercommunautaires;
- A cela il faut ajouter les épidémies dont les plus connues sont le SIDA, la menace de la fièvre à virus Ebola qui viennent aggraver le quotidien de nos populations confrontées notamment dans les zones rurales aux difficultés d'accès aux services sociaux de base.



I. CONTEXTE DES CRISES HUMANITAIRES

- Chaque crise constitue une menace à l'existence d'une entreprise;
- Les entreprises ont payé un lourd tribut;
- La CGECI a évalué le préjudice à près de **FCFA 565 milliards** dont **FCFA 151 milliards FCFA** de dommages matériels;
- L'entreprise, souvent victime des effets collatéraux a manifesté sa solidarité aux populations en détresse;
- L'humanitaire apparaît comme une préoccupation majeure au cœur des questions de développement et de l'émergence tant pour les Pouvoirs Publics que pour le Secteur Privé.



II. HISTORIQUE DE LA PLATEFORME HUMANITAIRE

- Organisation de la Consultation Régionale de l'Afrique de l'Ouest en juin 2014;
- Organisation du dialogue régional à Abidjan en juin 2015 mobilisant plus de 70 entreprises;

Objectif: renforcer l'inclusion du secteur privé dans le cadre plus large du système humanitaire;

- Principale recommandation : créer des plateformes de dialogue et de coordination au niveau des différents pays de la sous-région.



II. HISTORIQUE DE LA PLATEFORME HUMANITAIRE

- La plateforme est un regroupement d'entreprises du Secteur Privé manifestant leur souhait de contribuer aux actions humanitaires aux côtés du Gouvernement, du système des Nations Unies en Côte d'Ivoire et de la Croix Rouge Côte d'Ivoire;
- Le Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité et le Ministère du Budget représentent le Gouvernement au sein de la Plateforme.



III. OBJECTIFS, PRINCIPES ET FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME HUMANITAIRE DU SECTEUR PRIVE

A. Objectifs

- Créer un environnement favorable en assurant l'inclusion du secteur privé, du Gouvernement et des acteurs humanitaires dans les discussions;
- Etablir un plan de travail commun;
- Améliorer la compréhension entre les acteurs humanitaires et le Secteur Privé;
- Promouvoir des partenariats durables;
- Promouvoir la responsabilité sociétale des entreprises à travers la mise en œuvre de projets durables;
- Créer une synergie d'action entre Secteur Privé et acteurs humanitaires.



III. OBJECTIFS, PRINCIPES ET FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME HUMANITAIRE DU SECTEUR PRIVE

B. Principes de base

- Agir volontairement pour l'intérêt humanitaire;
- Refléter l'engagement et la responsabilité sociétale de l'entreprise dans l'action humanitaire;
- Viser l'efficacité des actions;
- Promouvoir l'entraide, le partenariat, le dialogue et le partage des expériences entre les membres de la plateforme;
- Assurer la pérennité de la plateforme en participant aux activités;
- Favoriser la communication et la transparence.



III. OBJECTIFS, PRINCIPES ET FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME HUMANITAIRE DU SECTEUR PRIVE

C. Modalités de fonctionnement

- La CGECI: assure Présidence et Secrétariat de la Plateforme;
- Appui OCHA, PNUD et MFPES;
- Les membres sont constitués par les entreprises, MFPES, le Ministère du Budget, la Croix-Rouge, et le Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

Les Commissions:

- Constituées en cas de crise et dans les domaines jugés pertinents tels transports/logistique, communication, financement, eau et assainissement, sécurité alimentaire, santé etc.



III. OBJECTIFS, PRINCIPES ET FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME HUMANITAIRE DU SECTEUR PRIVE

Rôles commissions:

- Inventorier les difficultés et les besoins spécifiques dans le secteur;
- faire le point des capacités et des solutions alternatives;
- Proposer des réponses aux situations de vulnérabilité.



IV. PERSPECTIVES

- Doter la plateforme d'un plan d'action;
- Les membres sont invités à communiquer les noms de leurs représentants (titulaires et suppléants) à la présidence de la plateforme;
- L'appui de tout autre partenaire technique et financier est vivement souhaité;
- La Présidence conviera les membres à une prochaine réunion en vue de mettre en place le plan d'action de la Plateforme.



MERCI

